

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 AVRIL 2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Gérard VIRY, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 27

Conseillers absents excusés : Béatrice ANTOINE, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Francine PIERRE, Véronique DEVIGNES, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER.

Conseillers absents non excusés : Pascal PELINSKI, Bernard BRAUN.

Procurations : Béatrice ANTOINE à Jean-Pierre FRANOUX,
David CARABIN à Daniel THOMASSIN,
Elsa PLUMIER à Bertrand KLING,
Véronique DEVIGNES à Colette MESNIER,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre ROUILLON,
Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à François KLAEYLE,
Christine SIEURIN à Odile CHANDELIER,
Francine PIERRE à Claudine JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : Claude FINANCE

Date convocation : 14 avril 2011

N°014/2011

Objet : Attribution de subventions aux associations
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le nouveau mode d'attribution des subventions aux Associations est entré en application en 1999 et que, comme en 2010, l'attribution de subventions fera l'objet de délibérations du conseil municipal tout au long de l'année 2011 en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2011, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis le 1^{er} janvier 2011 et après avis de la commission Solidarité, emploi et politique de la ville en date du 5 avril 2011, de la commission Vie Locale et Associative, Sports, Culture et Jeunesse réunie le 6 avril 2011 et de la commission Temps de l'enfant en date du 11 avril 2011, le Maire propose d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes :

- A.U.C.S.	6 000 €
- C.L.C.V.	1 600 €
- Secours Catholique	1 100 €

- Association ARS	800 €
- Association FNATH	200 €
- Association ENSEMBLE	250 €
- M.A.S.C.	7 400€
- Les amis de La Douëra	3 200€
- Association pour le Don du Sang Bénévole	534€
- Vélo Loisir Malzéville	400€
- Association de Randonneurs St Max Essey Malzéville	310€
- Crèche « La Ribambelle »	23 000€
- Halte garderie « Les petits Lutins »	20 000€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve ces propositions.

Date : 20 avril 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 22 AVR. 2011

N° Accusé de réception : 20110420-11-016-DE

Affichage : 22 AVR. 2011

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.

